

## « Jeu 21 » : correctifs

La rédaction

---

Numéro 22 (1), 1982

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/29247ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (imprimé)

1923-2578 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer ce document

La rédaction (1982). « Jeu 21 » : correctifs. *Jeu*, (22), 177–177.

dans les cas douteux, on invite un parent...

Bref, les critères sont d'ordre « éducatif, pédagogique et linguistique ». D'ordre religieux ou moral à ce qu'il semble aussi. Quant aux critères théâtraux ou artistiques, tout dans l'attitude et le discours des gens de la C.E.C.M. semble montrer qu'ils s'en balancent.

**paul lefebvre**



**« jeu 21 »: correctifs**

En page 23, à la deuxième ligne de l'avant-dernière réponse, il aurait fallu lire « auteur » et non « acteur ».

En page 81, dans le paragraphe précédé d'un astérisque, « l'auteur d'un théâtre de rêves brisés » n'est pas Serge Mercier, mais bien Serge Sirois.

En page 118, premier paragraphe, 1980-1981: *l'Ouvre-boîte* a été adaptée par Jean-Louis Roux et non par Yvon Deschamps.

En page 160, la création de *Viens jouer dans ma chambre* de Jean-Marie Lelièvre n'a pas eu lieu.

En page 164, *la Trousse* de Louis-Marie Dansereau a été créée au café-théâtre le Pont-Tournant de Beloeil, à l'automne 1980. À la date mentionnée, il s'agissait d'une reprise.

En page 165, la création des *Prédateurs* de Pierre K. Malouf n'a pas eu lieu.

En page 206, à la troisième ligne de la fin, lire « Michael » et non « Michel ».

**la rédaction**

